# Rapport d'activités
# 2023 | 2024

REGROUPER | FAVORISER | PROMOUVOIR | DÉVELOPPER

ctroc.org

La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires

# Table des matières


À propos de la CTROC ..... 3
Les régions couvertes par les membres ..... 4
Mot du conseil d'administration ..... 5
Mot de l'équipe de travail ..... 6
La Vision 2023-2028 ..... 7
**Axe 1 - Interlocutrice - Représentation** ..... 8
- Composition des délégations au MSSS ..... 8
- Représentation des organismes communautaires autonomes auprès du MSSS ..... 9
- Participation aux travaux du MSSS ..... 10
- Collaboration avec la Table ..... 12
- Comité statutaire CTROC-MSSS ..... 13

**Axe 2 - Analyse - Stratégie politique - Revendication** ..... 14
- Diffusion des analyses de la CTROC ..... 14
- Vigie relativement aux enjeux entourant le PL15 ..... 14
- Analyse des enjeux sociaux ..... 15

**Axe 3 - Action collective - Rayonnement de l'action communautaire autonome** ..... 16
- Implication aux diverses instances du RQ-ACA ..... 20
- Implication au sein de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* ..... 20
- Collaboration avec le CSMO-ÉSAC ..... 21
- Rayonnement de la CTROC ..... 22

**Axe 4 - Vie associative et démocratique** ..... 24
- Mission et fonctionnement ..... 24
- Finalisation de l'ensemble des travaux sur le fonctionnement de la CTROC ..... 25
- Rencontres nationales et autres assemblées générales ..... 25
- Liste des membres ..... 26
- Conseil d'administration ..... 27
- Équipe de travail ..... 28
- Comités ..... 29

**Axe 5 - Communauté de pratique - Partage - Échange** ..... 31
- Circulation de l'information ..... 31
- Partage des documents et analyses des TROC-ROC ..... 31
- Tenue de communautés de pratique ..... 31

Conclusion ..... 32

# À propos de la CTROC

La CTROC a pour mission de regrouper les Tables et Regroupements régionaux d'organismes communautaires du Québec (TROC/ROC) afin de favoriser la collaboration, la concertation et l'échange. La CTROC et les membres visent à promouvoir l'action communautaire autonome (ACA) dans le domaine de la santé et des services sociaux, et auprès de la population en général et de diverses instances gouvernementales.

La CTROC est également un lieu de partage de l'information et d'analyse, notamment en ce qui a trait au réseau de la santé et des services sociaux et à ses impacts sur la population du Québec et sur les organismes communautaires autonomes.

**15**

**Total des TROC et ROC membres en 2023-2024**

**3 200**

**Total des organismes communautaires autonomes intervenant dans le domaine de la santé et des services sociaux rejoints par la CTROC et les TROC/ROC**

# Les régions couvertes par les membres

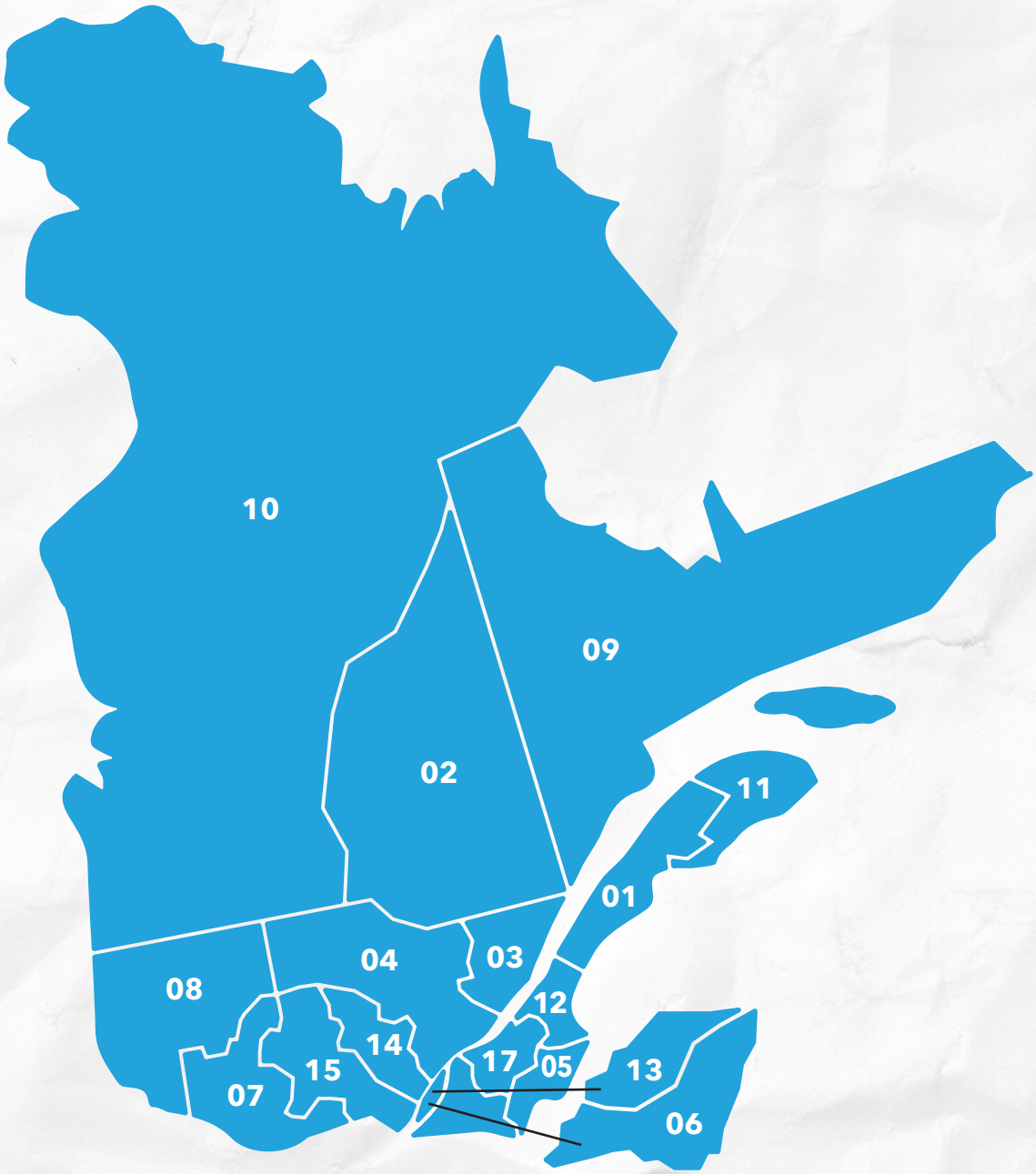


01 Bas-Saint-Laurent
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean
03 Capitale-Nationale
04-17 Mauricie / Centre-du-Québec
05 Estrie
06 Montréal
07 Outaouais
08 Abitibi-Témiscamingue
09 Côte-Nord
10 Nord-du-Québec
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12 Chaudière-Appalaches
13 Laval
14 Lanaudière
15 Laurentides

15 organismes membres
qui représentent 16 régions

# Mot du conseil d'administration

Il va sans dire que la conjoncture actuelle de la CTROC n'est pas facile. Nous vivons des défis et des frustrations, tant à l'interne, au sein de notre vie associative et notre travail de collaboration, qu'auprès de nos alliés du mouvement communautaire, ainsi qu'auprès du MSSS et de l'appareil politique en place qui malmène le communautaire et notre société sur de multiples fronts. Une partie du travail de résolution de conflit et de représentation politique nous incombe comme conseil d'administration, mais l'ensemble de l'œuvre nous appartient à tous et toutes. La solidarité et l'action collective portées par la CTROC doivent venir de cet ensemble.

Au cœur de la tourmente, une bonne partie du crédit pour l'ensemble des actions collectives que nous avons menées revient à la permanence de la CTROC : Évelyne, Vincent et Patricia. Et les réalisations sont nombreuses. C'est un merci et des félicitations colossales que nous leur adressons. Votre leadership, votre expertise et votre bienveillance permettent à la CTROC de rayonner et d'évoluer. Un merci spécial à Patricia, qui nous quittera bientôt, pour tes innombrables contributions à la CTROC depuis 2012.

La CTROC est composée de personnes de tête qui peuvent parfois bousculer, mais surtout de personnes bien intentionnées et fonceuses, expertes de contenus et de stratégies, tous et toutes des leaders dans leurs régions, mais aussi à l'échelle du Québec. C'est de rassembler tous ces gens qui représente à la fois le défi et la force de notre coalition. La CTROC et ses membres contribuent énormément à l'essor du mouvement communautaire et à l'amélioration de notre société, et il faut garder le tout au cœur de nos collaborations et comme moteur de notre action. Ça doit agir à la fois comme une fierté et comme un rappel du pourquoi la CTROC existe et pourquoi nous travaillons en collaboration.

C'est collectivement que nous progresserons à la CTROC et avec une structure décisionnelle et un mode de fonctionnement bientôt renouvelés. C'est également ensemble que nous exercerons notre rapport de force pour la transformation de la société, riche de nos particularités et vécus régionaux.

Merci à vous tous et toutes pour vos nombreuses contributions, et luttons conjointement pour que la prochaine année soit la meilleure que nous ayons connue à ce jour !

Solidairement,

**Daniel, Murielle, Véronique, Shawn et Nancy**

Le CA de la CTROC

# Mot de l'équipe de travail

Les temps sont durs pour les rêveurs, n'est-ce-pas ?
Du moins, c'est la rumeur qui circule.

Mais quand on y songe, qui rêve aujourd'hui d'un monde meilleur ?

Rêver d'un projet de société, c'est rêver en couleur, non ?

Les temps sont durs pour les rêveurs qui cherchent où sont passés l'intérêt collectif et la notion de bien-commun dans les décisions gouvernementales. Ils sont durs pour celles et ceux qui savent bien que ce qui importe, c'est de vivre dans une société qui mesure son avancement à l'aune des bénéfices collectifs. Les temps sont durs, mais…

Il y a les organismes communautaires autonomes, ces rêveurs incurables investis dans la réalisation d'un idéal de justice sociale pour toutes et tous.

Il y a les tables régionales et les regroupements régionaux d'organismes communautaires autonomes qui tiennent leurs rêves à bout de bras.

Il y a la CTROC qui caresse le rêve de contribuer à réaliser les rêves des TROC-ROC et des organismes communautaires autonomes.

Et il y a l'équipe de la CTROC.

Une équipe qui s'est parfois sentie comme dans un mauvais rêve. Songeons seulement à la régionalisation mise à mal. À l'introduction plus large de la privatisation dans le réseau public de la santé et des services sociaux. Au peu de rehaussement financier accordé aux organismes. Au sentiment de ne pas avoir d'écoute auprès des instances ministérielles. Aux conflits internes qui grugent la solidarité entre les membres, et qui donnent des cauchemars à l'équipe. Et la liste pourrait s'allonger.

Et pourtant… Pourtant, l'équipe continue à croire en ses rêves. L'équipe persiste, signe, et agit avec plein d'autres rêveurs et rêveuses pour la reconnaissance de cette richesse collective unique au monde que constituent les organismes communautaires autonomes

L'équipe perdra une de ses rêveuses en juin, une rêveuse déterminée et convaincue dont les pousses qu'elle a semées à la CTROC ne cesseront de fleurir. Merci Patricia pour tout!

Alors, si les temps sont peut-être durs pour les rêveurs, il est vrai aussi qu'un fabuleux destin est toujours possible quand un rêve est pris en charge par le collectif. Que les rêveurs et rêveuses actives de ce monde se lèvent !

Merci à vous tous et toutes qui êtes déjà debout pour le monde.

P.S. Merci au film *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* pour l'inspiration.

**Patricia Chartier**
Coordonnatrice

**Évelyne Langlois**
Agente de liaison
et de recherche

**Vincent Lagacé**
Agent de communication

La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires

# La Vision 2023 | 2028

Lors de l'AGA de juin 2023, les membres de la CTROC ont adopté le fruit d'un travail entamé à l'automne 2020, et piloté par un comité. Cette vision pluriannuelle de la CTROC guidera le plan d'action de la CTROC jusqu'en 2028.

## Mise en contexte

En pleine désintégration du filet social et
où les inégalités se creusent de plus en plus au Québec,
où le gouvernement adopte des réformes à toute vitesse,
sans réel processus de consultation,
où la population a de moins en moins d'espaces de prise de parole citoyenne,
où la régionalisation est trop souvent mise à mal,
où les services publics et programmes sociaux sont constamment fragilisés,
et où l'action communautaire autonome est un rempart à ce déficit démocratique...

## Vision 2023 | 2028

Affirmée et influente, la CTROC est interlocutrice nationale en santé et services sociaux. Elle valorise une régionalisation ancrée dans les territoires, défend un financement à la mission généraliste et incarne l'action communautaire autonome comme modèle incontournable de proximité avec les citoyennes et citoyens. Enracinée et forte de la diversité de ses membres que sont les TROC-ROC, elle personnifie des valeurs d'ouverture, de respect, de démocratie, d'entraide, de solidarité et d'équité dans le meilleur intérêt des organismes communautaires autonomes et des personnes qu'ils représentent.

TRANSFORMATION SOCIALE

C'est pourquoi nous déclinons les actions de la CTROC des prochaines années, en 5 axes :

**Axe 1 - Interlocutrice - Représentation**
**Axe 2 - Analyse - Stratégie politique - Revendication**
**Axe 3 - Action collective - Rayonnement de l'action communautaire autonome**
**Axe 4 - Vie associative et démocratique**
**Axe 5 - Communauté de pratique - Partage - Échange**

# Axe 1

## Interlocutrice - Représentation

### Composition des délégations au MSSS

Les délégations au MSSS sont assumées par le conseil d'administration en ce qui concerne les rencontres avec le politique, et par des membres élu.es en assemblée pour les rencontres statutaires et les travaux au MSSS.

**Rencontre avec le ministre Lionel Carmant et la conseillère politique Andréanne Lajoie, 14 décembre 2023**

Marie-Andrée Painchaud, RIOCM
Daniel Cayley-Daoust, TROCAO
Évelyne Langlois, CTROC

**Rencontre avec la sous-ministre adjointe Caroline De Pokomandy-Morin et le directeur adjoint David Dubois, 24 octobre 2023**

Marie-Andrée Painchaud, RIOCM
Daniel Cayley-Daoust, TROCAO
Évelyne Langlois, CTROC

### Comité statutaire CTROC-MSSS

**Rencontre du 10 mai 2023**

Karine Verreault, ROC 03
Sylvain St-Onge, TROC CQM
Benoit Larocque, ROCL
Évelyne Langlois, CTROC

**Rencontre du 3 octobre 2023**

Nancy Bouchard, TROC 02
Sylvain St-Onge, TROC CQM
Évelyne Langlois, CTROC

**Rencontre du 13 février 2024**

Nancy Bouchard, TROC 02
Karine Verreault, ROC 03
Sylvain St-Onge, TROC CQM
Évelyne Langlois, CTROC

### Délégation travaux MSSS

**Rencontres du 11 septembre 2023 au 18 mars 2024**

Karine Verreault, ROC 03
Sylvain St-Onge, TROC CQM
Marie-Andrée Painchaud, RIOCM
Murielle Létourneau, TROCCA – substitut
Évelyne Langlois, CTROC

# Représentation des organismes communautaires autonomes auprès du MSSS

## Rencontre avec le ministre Carmant et son cabinet

**Nombre de rencontres liées avec le ministre Carmant et son cabinet**

1 rencontre

2 rencontres de préparation et de suivi avec la délégation

Bon an mal an, les sujets que la CTROC souhaite aborder avec le ministre responsable des Services sociaux. M. Lionel Carmant, demeurent sensiblement les mêmes. Songeons seulement au financement à la mission globale insuffisant pour permettre aux organismes communautaires autonomes de réaliser leur mission à la hauteur de leurs aspirations. Au chaos semé par le financement ministériel ciblé dans les régions lorsque vient le moment de répartir les enveloppes en s'efforçant de respecter les ententes régionales. Aux divergences entourant les travaux du PSOC quant à la teneur du mandat, aux priorisations, et aux échéanciers entre autres choses.

En plus des communications écrites à son intention durant l'année, la CTROC a rencontré le ministre Carmant et une conseillère politique, Mme Andréanne Lajoie, le 14 décembre 2023. La délégation CTROC leur a notamment fait part des besoins financiers des organismes communautaires autonomes qui, pour l'année à venir, s'élevaient à 800 M$ selon les montants de rehaussement demandés dans les formulaires de demande. Les travaux au MSSS ont également été abordés ainsi que les impacts possibles de la Loi sur *la gouvernance du système de santé et de services sociaux* adoptée le 9 décembre 2023.

Selon le ministre, la nouvelle loi en santé et services sociaux et la création de Santé Québec ne viendraient pas modifier le fonctionnement actuel lié aux organismes communautaires. Par ailleurs, il s'est dit d'accord avec la nécessité de financer à la mission et en respect du caractère généraliste du PSOC, mais 800 M$ de plus à investir dans l'enveloppe lui paraissait un montant difficile à surmonter. Il s'est cependant engagé à défendre la nécessité de rehausser le financement à la mission auprès du ministre des Finances.

## Rencontre avec la sous-ministre adjointe De Pokomandy-Morin et le directeur adjoint David Dubois

**Nombre de rencontres liées avec la sous-ministre adjointe**

1 rencontre

2 rencontres de préparation et de suivi avec la délégation

Deux sujets ont fait l'objet de discussions lors d'une rencontre avec la sous-ministre adjointe, Mme Caroline De Pokomandy-Morin, et le directeur adjoint, M. David Dubois, soit l'application du cadre normatif 2023 et le rôle d'interlocuteur de la CTROC. Ainsi, la délégation visait à sensibiliser la sous-ministre adjointe du fait que certains versements financiers effectués à des organismes communautaires ne respectaient pas les règles inscrites dans le cadre normatif adopté par le MSSS. En dépit de son opposition face à l'imposition de ce cadre non négocié, la CTROC tient tout de même à ce que le MSSS s'y conforme afin d'éviter toute confusion dans les régions.

La délégation a également soulevé quelques préoccupations en regard des travaux au MSSS, et de leur fonctionnement sous l'angle du rôle d'interlocuteur de la CTROC. Des propositions ont été émises, notamment d'intégrer des représentantes et représentants des CISSS/CIUSSS au groupe de travail, de traiter prioritairement de l'application du cadre avant d'aborder tout autre thème, et de clarifier les processus d'octroi des subventions destinées aux organismes communautaires autonomes en prévoyant des échanges à cet effet avec la CTROC.

La réponse de la sous-ministre De Pokomandy-Morin , parvenue le 27 novembre dernier, a pour le moins été accueillie avec perplexité dans la mesure où la CTROC a le sentiment que ses recommandations ont soit été occultées, soit rejetées. La CTROC n'est cependant pas revenue à la charge sachant qu'une rencontre avec le ministre Carmant était à venir.

# Participation aux travaux du MSSS

Le mandat de la CTROC consiste à participer aux travaux du MSSS dans le respect des conditions essentielles dont elle s'est dotées, et en mettant de l'avant son rôle d'interlocuteur dans un esprit de négociation.

Pour rappel, il faut mentionner que les travaux portant sur les documents de référence balisant le PSOC font l'objet de divergences depuis les toutes premières rencontres. Par exemple, en mars 2023, le MSSS adoptait le cadre normatif du PSOC sans qu'il n'ait été négocié et avalisé par les interlocutrices nationales des organismes communautaires en santé et services sociaux. En mars 2023, les membres de la CTROC convenaient tout de même de participer à la suite des travaux sous réserve de certaines conditions incontournables, telles que le respect du rôle d'interlocuteur de la CTROC, et la teneur du mandat lié aux travaux.

Ainsi, en septembre 2023, un groupe de travail formé par la CTROC, la Table et le MSSS se réunissait pour donner le départ à une deuxième phase de travaux. Des défis se sont toutefois rapidement posés quant aux priorités de travail et à l'échéancier. Constatant les différentes interprétations de chacune des parties liées à certains thèmes tels que l'harmonisation, la régionalisation et les fondements du PSOC, la CTROC a insisté sur la nécessité d'en disposer sans délai afin d'établir une base commune de compréhension et d'interprétation. Du côté du MSSS, la priorité allait à la mise en place d'une consultation sur la typologie, le financement et l'action communautaire autonome, et ce dernier souhaitait en régler les modalités sans discuter au préalable des objectifs, des définitions, des angles d'analyse, etc. En outre, il souhaitait lui-même s'adresser aux quelque 3 200 organismes communautaires intervenant en santé et services sociaux, occultant ainsi le rôle des interlocutrices nationales.

## Quelques actions

Lettre conjointe des deux interlocutrices nationales CTROC-Table à M. Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux, sur les travaux à venir ainsi que sur leurs recommandations de modifications du mandat proposé par le MSSS, 28 juin 2023

AGR novembre 2023 : discussions avec les membres sur le PSOC, ses fondements, son caractère régionalisé et généraliste, sur la notion d'équité financière, et sur le classement des organismes dans la typologie

Analyse du cahier de consultation soumis par le MSSS à partir de la deuxième version

AGR mars 2024 : discussions sur les sondages soumis par le MSSS et sur la démarche de consultation suggérée par la délégation CTROC

Envoi aux membres et non membres d'un document d'appropriation portant sur les trois sondages du MSSS (typologie, financement et action communautaire autonome) et les positions déjà existantes de la CTROC en vue d'une AGR à tenir le 16 avril 2024

Tout au long des travaux, la délégation de la CTROC demandera à ce qu'il y ait des échanges préalables de fond sur le PSOC et sur les enjeux liés à l'application du cadre normatif avant d'aller de l'avant avec une consultation. Des discussions intéressantes sur les thèmes de l'harmonisation et de la régionalisation lors d'une rencontre non prévue dans l'échéancier ont suscité quelques espoirs en ce sens à l'automne. Ce fût de courte durée, malheureusement, puisque le focus du MSSS est demeuré sur la réalisation de la consultation à l'encontre des attentes des deux interlocutrices.

**Total des rencontres**

| | |
|---|---|
| Rencontres du groupe de travail CTROC-Table-MSSS : | 7 |
| Rencontre permanentes CTROC et Table avec MSSS : | 1 |
| Rencontres préparatoires et de suivi CTROC-Table : | 3 |
| Rencontre hors groupe de travail CTROC-MSSS : | 1 |
| Rencontres préparatoires et de suivi CTROC : | 12 |
| Séances de travail avec membres CTROC : | 2 |

Après réflexion, il a été convenu de répondre à la consultation du MSSS, mais la CTROC demeure dubitative face à son bien-fondé dans le contexte actuel.

# Faits saillants des rencontres du groupe de travail CTROC-TABLE-MSSS

**14 septembres 2023 :** Dépôt par le MSSS d'un calendrier des travaux et d'une programmation portant sur les thématiques à aborder dans les travaux. Le MSSS souhaite mettre en place une consultation sur les huit critères de l'ACA, la typologie et les écarts de financement. Pour ce dernier thème, une consultante externe a été embauchée afin de faire un portrait de la situation. La CTROC signale qu'il faudrait avoir des échanges sur l'application du cadre normatif 2023 avant même de penser consulter. Le MSSS refuse de revoir le mandat, et indique sa volonté de consulter directement les organismes communautaires intervenant en santé et services sociaux du Québec.

**12 octobre 2023 :** Annonce par le MSSS que la convention sera reconduite en 2024-2025 et que le contenu de l'addenda sera le même que celui de l'an dernier. Pour ce qui est de la consultation sur les trois thèmes ciblés, le MSSS indique qu'il fera parvenir rapidement aux délégations un cahier de consultation en vue d'en discuter à la prochaine rencontre. La consultation serait diffusée en janvier 2024, et le retour sur les résultats est prévu en juin 2024. Le MSSS convient de consulter les deux interlocutrices, et non pas l'ensemble des organismes communautaires. Toutefois, la CTROC et la Table maintiennent que la consultation leur semble prématurée dans la mesure où il n'y a pas eu de discussions préalables. Pour ce qui est des échanges entourant le thème de la régionalisation/harmonisation, la CTROC évoque également la nécessité d'avoir des discussions sur les fondements du PSOC avant d'aller de l'avant puisque les trois parties en présence n'ont pas une compréhension commune à cet égard.

**6 novembre 2023 :** Annonce par la CTROC qu'elle ne se positionnera pas sur le contenu du cahier de consultation élaboré par le MSSS. La délégation réitère sa volonté de tenir des discussions préalables sur les fondements du PSOC afin de développer une compréhension commune. Il est convenu d'ajouter une rencontre dans la programmation. Celle-ci aura lieu le 27 novembre.

**27 novembre 2023 :** Les discussions permettent de mettre en lumière le caractère généraliste et régionalisé du PSOC.

**5 décembre 2023 :** Le MSSS informe les permanentes de la CTROC et de la Table de l'annulation de la rencontre du 11 décembre en vue de rassembler les résultats des échanges du 27 novembre dans un document. Celui-ci servira de base pour une future discussion en profondeur sur la régionalisation et l'harmonisation. Par ailleurs, en réaction au refus de la CTROC de se positionner sur la version 1 du cahier de consultation, le MSSS propose que celle-ci lui fasse parvenir des commentaires sur une version 2. Une rencontre de présentation d'une version 3 aurait lieu le 19 janvier. Suite à l'AGR du 13 décembre, la délégation décide de ne pas transmettre de commentaires, mais convient d'être présente le 19 janvier.

**19 janvier 2024 :** Le MSSS informe la CTROC et la Table qu'il consultera directement les OCASSS, contrairement à ce qui avait été convenu. Les arguments mis de l'avant pour justifier son intention ont pour effet entre autres de remettre en cause la représentativité des interlocutrices nationales. Outre de dénoncer cette décision, la CTROC manifeste son mécontentement face aux objectifs imprécis et au contenu inadapté du cahier de consultation. Le MSSS conclut la rencontre en s'engageant à en rediscuter à l'interne et à faire un retour par la suite. Le 23 janvier, il achemine une contre-proposition à discuter lors de la rencontre prévue du 1er février. Ainsi, les interlocutrices consulteraient leurs membres, et le MSSS consulterait les non-membres.

**1er février 2024 :** Après échanges, le MSSS recule sur l'idée de consulter le regroupement non-membre de la CTROC. Il accepte également de prolonger le délai de consultation sur le contenu du cahier afin de permettre à la CTROC d'émettre ses commentaires sur la version 2. En outre, le MSSS s'engage à revenir à l'objectif initial de la consultation sur les indicateurs des huit critères de l'ACA, soit l'élaboration d'un guide d'évaluation à l'intention des répondant.es PSOC.

**18 mars 2024 :** Le MSSS signale la difficulté de procéder à une pondération des réponses de la consultation et s'engage à rendre accessibles les données brutes. Il est clarifié que l'objectif des trois sondages (typologie, financement et ACA) est d'alimenter les réflexions du groupe de travail. La question du bilan du cadre normatif revient dans les discussions, à la satisfaction de la CTROC. L'échéancier de travail est revu dans le contexte de la mise en place de Santé Québec.

# Collaboration avec la Table

## Médiation

Dans la perspective de favoriser la collaboration entre la CTROC et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table), les deux instances entamaient l'an dernier une série de quatre rencontres de médiation avec une ressource professionnelle externe. La quatrième et dernière rencontre a eu lieu le 24 avril 2023 où le principal thème touché portait sur la régionalisation et l'harmonisation.

Par la suite, les deux instances ont convenu de tenir annuellement un certain nombre de rencontres statutaires. Cependant, à l'heure actuelle, aucune rencontre n'a encore eu lieu.

### Délégation médiation

Daniel Cayley-Daoust, TROCAO
Benoit Larocque, ROCL
Évelyne Langlois, CTROC

**Nombre de rencontres**

2 rencontres
2 rencontres de préparation et de suivi avec la délégation

## Travaux MSSS

D'un commun accord, la CTROC et la Table ont acheminé une lettre au ministre Carmant en juin dernier 2023 afin de lui transmettre les préoccupations qu'elles partageaient quant aux travaux à venir avec le MSSS, ainsi qu'en regard des modalités proposées. En outre, la lettre était accompagnée de propositions de modifications au mandat en concordance avec les éléments soulevés avec le MSSS lors de pourparlers à cet effet au cours d'une rencontre tenue précédemment en mars 2023.

### Délégation travaux MSSS

Karine Verreault, ROC 03
Sylvain St-Onge, TROC CQ-M
Marie-Andrée Painchaud, RIOCM
Murielle Létourneau, TROCCA
Évelyne Langlois, CTROC

**Nombre de rencontres**

5 rencontres

Au début des travaux en septembre 2023, des allers-retours ont eu lieu entre les instances, soit par le biais des délégations, ou soit par l'entremise des permanentes. Ces échanges ne se sont toutefois pas poursuivis dans un contexte où leur vision de certains enjeux divergeait de façon importante.

## Revendication financière

En juin 2023, les membres de la CTROC officialisent leurs réflexions entamées précédemment quant à la méthode de calcul visant à établir la revendication financière des organismes communautaires autonomes intervenant en santé et services sociaux. Ainsi, à l'unanimité, les membres ont convenu de baser la méthode de calcul sur les demandes financières des organismes, à partir d'une collecte de données à effectuer dans chacune des régions. Il était également entendu que les données liées aux organismes nationaux seraient comprises dans ce portrait.

### Délégation revendication financière

Karine Verreault, ROC 03
Daniel Cayley-Daoust, TROCAO
Évelyne Langlois, CTROC

**Nombre de rencontres**

2 rencontres avec la Table
3 rencontres préparatoires et de suivi de la délégation

Des discussions ont eu lieu à cet effet avec la Table afin de tenter de trouver un compromis acceptable pour les deux parties, la Table utilisant plutôt la proposition de seuils planchers adoptée par le RQ-ACA. En dépit de deux rencontres de négociation, la CTROC et la Table ne sont pas parvenues à un accord.

## Comité statutaire CTROC-MSSS

Le mandat de la délégation aux rencontres statutaires avec le MSSS consiste à assurer un lien entre les TROC-ROC et le MSSS pour échanger, s'informer, et discuter des orientations et de la gestion du PSOC, et de son application dans les régions.

**Nombre de rencontres du comité statuaire CTROC-MSSS**

3 rencontres

6 rencontres de suivi de la délégation

Au cours de la dernière année, les discussions ont entre autres porté sur :

- Le contexte général et les modalités en regard de la reconnaissance, du développement, du financement, du suivi et de l'évaluation des activités des organismes communautaires;
- Les conditions facilitant le développement des activités des organismes communautaires;
- Les conditions facilitant les collaborations entre la CTROC et le MSSS;
- Toute question en lien avec le PSOC;
- La recherche de solutions aux problématiques particulières ou urgentes concernant les organismes communautaires.

De façon plus spécifique, le comité statutaire a notamment abordé les difficultés d'accès aux firmes comptables pour les organismes communautaires, la répartition interrégionale du financement pour l'année 2023-2024, le rôle d'interlocuteur de la CTROC, et les impacts envisageables de la nouvelle loi en santé et services sociaux.

# Axe 2

## Analyse - Stratégie politique - Revendication

### Analyse, diffusion et vigie entourant les enjeux sociaux

En 2023-2024, nul doute que le focus de la CTROC a porté sur la réforme du réseau de la santé et des services sociaux annoncée par le ministre de la Santé, M. Christian Dubé, et dont les enjeux étaient déjà manifestes dans son plan d'action. Pour les membres de la CTROC, plusieurs questions se posaient quant à ce qu'il adviendrait de la régionalisation, de la gestion du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et des travaux actuels au MSSS. Plus largement, qu'adviendrait-il des fondements du réseau public de la santé et des services sociaux tels que l'accessibilité et la gratuité?

Ainsi, pour tenter de répondre à ces préoccupations, la CTROC mettait sur pied un groupe de travail en mars 2023 chargé d'analyser le projet de loi en santé et services sociaux, puis créait par la suite un comité devant s'occuper de la recherche et de l'analyse des dossiers prioritaires.

#### Analyse du PL 15

Dès le dépôt du projet de loi no 15 visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, les membres de la CTROC ont mis sur pied, en mars 2023, un groupe de travail provisoire afin d'analyser en profondeur le contenu du projet. Cette énième réforme étant massive, le défi était de taille, tant pour s'approprier les changements proposés que pour en analyser les impacts possibles. En outre, le processus établi pour faire l'étude du projet de loi contenant un peu plus d'un millier d'articles s'est déroulé en vase presque clos, et à une vitesse grand V. En dépit des nombreuses organisations de la société civile, y compris la CTROC, qui ont insisté auprès du gouvernement pour ralentir le tempo, le projet de loi a été adopté sous bâillon le 9 décembre 2023.

**Groupe d'analyse du PL 15**

Valérie Lapierre, ROC 03
Dominique Vigneux Parent, ROC Estrie
Roxanne Milot, RIOCM
Nicolas Heidecker, TROCAO
Benjamin Pillet, ROCGÎM-CDC
Évelyne Langlois, CTROC

**Nombre de rencontres du groupe d'analyse du PL 15**

2 rencontres

À l'heure actuelle, il est encore impossible de prévoir ce qui résultera des enjeux ciblés par le groupe d'analyse, par exemple en regard de la privatisation des services publics, de la concentration du pouvoir décisionnel au niveau national par une société d'État, des pertes démocratiques, et les dangers d'intégration des organismes communautaires autonomes dans le réseau public. Il n'est pas clair non plus de ce qu'il adviendra du PSOC. Le partage des responsabilités entre le MSSS et Santé Québec, le poids des ententes régionales, l'application du cadre normatif, et le financement PSOC et hors-PSOC sont aussi quelques-unes des énigmes qu'il reste à résoudre.

Parmi les recommandations incluses dans son mémoire déposé à la Commission de la Santé et des Services sociaux, la CTROC appuie sur la nécessité de renforcer les modalités de participation citoyenne dans les régions plutôt que de les éliminer, de respecter les règles liées à un programme de financement régionalisé et généraliste, et de la consulter pour toute répartition financière interrégionale octroyée aux organismes communautaires autonomes.

## Quelques actions

Demande de présentation du mémoire de la CTROC aux audiences sur le PL 15, 18 avril 2023

Refus de la demande d'être entendu par manque de plages horaires, 18 avril 2023

Lettre à M. Christian Dubé, ministre de la Santé, pour demander un élargissement des plages horaires afin de permettre à la CTROC, et à ses membres qui le souhaitent, d'être entendue, 19 avril 2023

Lettre aux député.es de l'Assemblée nationale pour leur demander d'intervenir auprès du ministre Dubé afin d'élargir les plages horaires, 25 avril 2023

Envoi de lettres aux député.es par les membres de la CTROC pour leur demander d'intervenir auprès du ministre Dubé, avril 2025

Intervention auprès de M. Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux, 25 avril 2023

Dépôt d'un mémoire à la Commission de la santé et des services sociaux intitulé *L'autonomie des organismes communautaires dans l'angle mort du ministre Dubé,* 9 mai 2024

En collaboration avec le ROC 03, diffusion de vignettes sur la page Facebook de la CTROC portant sur les enjeux entourant le processus d'étude du PL 15

## Comité recherche et analyse

En juin 2023, l'assemblée des membres convenait de mettre en place un comité de recherche et d'analyse avec le mandat de développer des argumentaires en lien avec les priorités de travail de la CTROC afin de soutenir les décisions collectives, les délégations et les actions de la CTROC.

À partir de son analyse de la conjoncture entourant le PL 15 visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, le comité a convenu de focaliser sur la préservation de l'action communautaire autonome sous l'angle du meilleur intérêt des organismes communautaires autonomes. Ainsi, pour le comité, la protection du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) constituait le moyen le plus efficace de sauvegarder l'autonomie et les spécificités des organismes communautaires autonomes dans le contexte des enjeux de la réforme en santé et services sociaux.

### Comité recherche et analyse

Hugues Boily-Maltais, TROC 02
Valérie Lapierre, ROC 03
Nicolas Heidecker, TROCAO
Annie Houle, CDC Laval
Stéphanie Roy, TROCCA
Évelyne Langlois, CTROC

**Nombre de rencontres du comité recherche et analyse**

7 rencontres
1 rencontre hors comité de préparation de présentation RN

En concordance avec ses objectifs, le comité a donc mis en place une démarche visant à établir un tronc commun d'un PSOC régionalisé qui deviendrait ainsi la base de revendication de la CTROC. Au bout d'un processus entamé en septembre 2023, les membres seront conviés à se positionner formellement sur ce qu'ils souhaitent conserver minimalement dans chacune des régions comme balises régionales communes.

Après avoir obtenu l'assentiment des membres à l'automne 2023, le comité s'est attelé à la tâche : collecte de données sur le positionnement et l'argumentaire de la CTROC, et sur le contenu du cadre normatif liés à des thèmes précis tels que l'admissibilité, et la reddition de comptes; discussions avec les membres en novembre 2023 afin de compléter l'argumentaire manquant; envoi d'un document de consultation en mars 2024 et présentation de son contenu lors d'une rencontre nationale tenue quelques jours plus tard.

Le comité procède actuellement à la compilation et à l'analyse des réponses obtenues à la suite de la consultation dans l'objectif de soumettre des propositions aux membres en vue de la rencontre nationale de l'automne 2024.

# Axe 3

## Action collective - Rayonnement de l'action communautaire autonome

### Implication aux diverses instances du RQ-ACA

### Composition des délégations

**RQ-ACA**
**Conseil d'administration**
Hugo Valiquette, TROCL

**Assemblées générales**
Karine Verreault, ROC 03

L'Observatoire de l'ACA
par et pour l'action communautaire autonome

**Observatoire de l'ACA**
Roxanne Milot, RIOCM

**Engagez-vous pour le communautaire**
Daniel Cayley-Daoust, TROCAO
David-Alexandre Desrosiers, CROC-AT

**Comité stratégie intersectorielle**
Hugo Valiquette, TROCL
Évelyne Langlois, CTROC

**Comité conditions de travail**
Nicolas Heidecker, TROCAO

**Comité SNACA**
Farah Wikarski, ROCL

RQ ACA
RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

**Coalition Solidarité Santé**
Farah Wikarski, ROCL

COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ

# Observatoire de l'ACA

Le mandat de la délégation à l'Observatoire de l'ACA est d'assurer la représentation de la CTROC dans le cadre des travaux liés à l'Observatoire, de faire circuler l'information auprès des membres et de les consulter au besoin.

**Nombre de rencontres**

19 rencontres liées au comité d'encadrement, au conseil d'administration provisoire et au comité ressources humaines

AG de fondation

1 rencontre thématique de consultation portant sur la Santé de la ministre Chantal Rouleau

3 rencontres préparatoires avec la délégation

2 présentations à l'AGR de la CTROC

En 2023, la priorité de l'Observatoire était de travailler sur l'autonomie des organismes communautaires autonomes déclinée en trois axes : modélisation, retombées, et conception d'un tableau de bord pour le suivi de l'action communautaire autonome à long terme. Un appel a d'ailleurs été lancé aux membres de la CTROC afin de diffuser l'information pour inviter des représentantes et représentants d'organismes communautaires à participer à des groupes de discussion en vue de collecter des données.

Par ailleurs, si la pérennité de l'Observatoire est un enjeu crucial, le recours au philanthrocapitalisme pour soutenir financièrement son existence a été questionné par les membres. Parallèlement à la décision de la CTROC de demander au RQ-ACA de se positionner contre la gestion des fonds publics par des fondations et de prendre les moyens nécessaires pour faire connaître cette position à l'État, aux organismes communautaires et à la population, la CTROC a également proposé de mettre en place une campagne publique d'autofinancement auprès des 4 500 organismes communautaires autonomes du Québec. Cette recommandation a d'ailleurs été bien reçue par l'Observatoire qui s'est attelé à la tâche dès janvier 2024 pour explorer la possibilité de mener une campagne de sollicitation de dons.

Tout au cours de l'année, des énergies ont également été consacrées à faire de l'Observatoire une entité légale à part entière. À cet effet, la déléguée de la CTROC s'est impliquée au conseil d'administration provisoire et au comité ressources humaines en plus de poursuivre sa participation au comité d'encadrement.

Ajoutons également que la déléguée de la CTROC a participé à une rencontre de consultation à l'invitation de la ministre de l'Action communautaire et de la Solidarité sociale, Mme Chantal Rouleau, le 12 décembre 2023 sur le thème de la Santé.

*Le 26 mars 2024, une assemblée générale de fondation de l'Observatoire avait lieu en visioconférence à laquelle près d'une centaine de personnes représentant des organismes communautaires, des collectifs, des regroupements et des milieux de la recherche ont participé. La CTROC y était également!*

## Comité stratégie intersectorielle

**Nombre de rencontres**

3 rencontres du comité
1 rencontre préparatoire

Le comité stratégie intersectoriel du RQ-ACA a pour mandat de développer un regard global sur les enjeux sectoriels et intersectoriels et de développer des stratégies d'action afin d'intervenir collectivement sur ces enjeux. Cette année, le comité s'est consacré aux travaux entourant le cadre de référence en matière d'action communautaire, aux différents cadres normatifs appliqués dans les ministères, aux enjeux liés au financement à la mission globale et aux seuils planchers nationaux destinés à calculer la revendication financière des organismes communautaires de chacun des grands secteurs membres du RQ-ACA.

## Comité conditions de travail

**Nombre de rencontres**

2 rencontres

Piloté par le RQ-ACA, le comité conditions de travail a poursuivi ses travaux tout au cours de l'année en lien avec les conditions de travail dans le milieu communautaire. Un lancement d'une boîte à outils est prévu pour 2024-2025 dans le but de fournir un espace centralisé sur le site web du RQ-ACA. Cela permettra aux organismes de trouver des données pertinentes et des outils pour soutenir leurs réflexions sur les conditions de travail.

## Semaine nationale de l'ACA (SNACA)

La 21e édition de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (#SNACA) s'est déroulée du 16 au 23 octobre 2023, sous le thème « Visons juste! Pour la transformation sociale ». Cette semaine fût l'occasion de souligner l'engagement inestimable du mouvement d'action communautaire autonome qui travaille sans relâche à bâtir une société où les droits de toutes et tous sont pleinement respectés.

## Coalition Solidarité Santé

La Coalition Solidarité Santé est un regroupement québécois d'organisations syndicales et communautaires, et de comités de citoyennes et citoyens. Son mandat est la défense des grands principes qui constituent les pierres angulaires du réseau de la santé et des services sociaux depuis sa mise sur pied, à savoir le caractère public, la gratuité, l'accessibilité, l'universalité et l'intégralité. Par conséquent, les enjeux liés à l'adoption d'une nouvelle loi en santé et services sociaux ont été au cœur des actions de la Coalition cette année. En plus de participer aux campagnes de sensibilisation visant à ce que le gouvernement mette en place une réelle consultation publique, la CTROC a offert une conférence lors d'un midi-réflexion de la Coalition tenu le 21 juin 2023. La CTROC y a présenté sa vision des impacts possibles liés à l'adoption éventuelle du projet de loi 15, devenu depuis décembre 2023, la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux.

Par ailleurs, d'autres dossiers tels que l'assurance-médicaments et la démocratisation du système de santé et de services sociaux prennent également une large place dans le plan d'action de la Coalition Solidarité Santé.

ENGAGEZ-VOUS pour le COMMUNAUTAIRE

## Implication au sein de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*

La CTROC s'est grandement engagée dans la campagne de mobilisation *Engagez-vous pour le communautaire* depuis ses débuts, dans un souci de travail unitaire entre tous les secteurs de l'action communautaire autonome. Elle est impliquée au sein de ses différents comités depuis 2016. La coordination nationale de la campagne est assumée par le RQ-ACA avec le soutien du comité de coordination et des antennes régionales.

Concrètement pour l'année 2023-2024, la CTROC s'est impliquée à quelques niveaux:

- Rencontre nationale de bilan : 18 et 19 avril 2023 à Québec.
- Démarche de révision de la revendication financière.
- Soutien important de la délégation de la CTROC auprès du comité de coordination et de l'équipe du RQ-ACA.
- Rencontres des antennes régionales.

De façon plus précise, le RQ-ACA a réalisé cette année une démarche auprès de ses regroupements membres pour mettre à jour la revendication financière des organismes communautaires, afin d'illustrer les besoins financiers des 4 500 organismes d'action communautaire autonome. Pour le RQ-ACA, le principe étant la pleine réalisation de la mission des organismes, le calcul devait impérativement comprendre des éléments pour permettre l'octroi de salaires et de conditions de travail décentes.

Dans le cadre de ces travaux, la CTROC a également entrepris des démarches pour mettre à jour la revendication financière des organismes financés en santé et services sociaux. Pour ce faire, les membres de la CTROC ont décidé de réaliser un portrait des besoins réels des organismes communautaires autonomes à partir de leurs demandes financières dans chacune des régions. La méthode de calcul est basée sur le manque à gagner entre le montant de leur demande et le montant qu'ils reçoivent en subvention PSOC à la mission. La CTROC a compilé le manque à gagner de chaque région et souhaite répéter l'exercice annuellement pour avoir un portrait évolutif des besoins réels des organismes. Cette recherche a permis d'établir que le manque à gagner entre les demandes des 3 200 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux et ce qu'ils reçoivent est de 800 M $.

# Collaboration avec le CSMO-ÉSAC

La CTROC a participé à l'assemblée générale annuelle tenue le 19 octobre 2023. Par ailleurs, elle collabore depuis longtemps et de plusieurs façons avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC). Cette collaboration est précieuse, considérant l'importance de plus en plus grande de la question de l'employabilité dans le milieu communautaire.

**Délégué**

Vincent Lagacé (CTROC)

**Nombre de rencontres**

4 rencontres

En outre, la CTROC est partenaire du projet Concert'Action qui a pour but d'attirer une main-d'œuvre qualifiée dans les organisations et de fidéliser celle déjà en place. Elle vise à identifier les principaux enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'action communautaire. L'objectif est de mettre en place une concertation nationale afin de pouvoir apporter des solutions et définir les actions prioritaires qui seront mises en place pour soutenir les entreprises et les organismes.

Par ailleurs, la campagne de valorisation des métiers de l'intervention « Fleurir des vies » au sein de laquelle la CTROC est un des principaux partenaires a été lancée en septembre 2023 dernier. Un site web www.fleurirdesvies.ca et des capsules vidéos ont été diffusés et partagés par la CTROC et les partenaires du projet.

CSMO ESAC
Comité sectoriel de main-d'œuvre
Économie sociale Action communautaire

## Rayonnement de la CTROC

L'utilisation des réseaux sociaux à la CTROC est un excellent moyen de communication pour rejoindre les organismes communautaires sur le terrain. Comparativement à l'année dernière, la portée de ses publications a connu une légère baisse. Les publications les plus populaires ont concerné le projet de loi 15, la mise en place du nouveau cadre normatif du PSOC, l'annonce du taux d'indexation du PSOC et le budget 2023 du Gouvernement du Québec.

# 5 483 abonnés

**à la page Facebook de la CTROC au 31 mars 2023**

# 332 abonnés

**au compte Twitter @MembresCTROC**

## Co-porte-paroles et sorties publiques

À la CTROC, les sorties publiques sont assumées par les porte-paroles élu.es lors de l'assemblée générale annuelle. Selon les règlements généraux, les porte-paroles sont nommé.es pour un mandat de deux ans renouvelable et sont choisi.es, de préférence, parmi les membres du conseil d'administration en favorisant la représentativité interrégionale et la représentation homme-femme. Cette année, le rôle des porte-paroles a été assumé par Karine Verreault (ROC 03) ainsi que par Daniel Cayley-Daoust (TROCAO).

## Activité médiatique

Le 10 mai 2023, Karine Verreault (ROC 03), co-porte-parole de la CTROC, a participé à une conférence de presse à l'Assemblée nationale aux côtés des partis d'opposition et de représentant.es d'organisations sociales ayant demandé, sans succès, d'être entendus lors des consultations particulières et audiences publiques de la Commission de la santé et des services sociaux sur le projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace.*

## Lettres ouvertes

La CTROC a publié quelques lettres ouvertes au cours de l'année :

- Lettre aux 125 député.es de l'Assemblée nationale en vue de l'étude du projet de loi 15 visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, 25 avril 2023.
- Lettre au ministre Lionel Carmant, conjointement avec la Table : *Pour mieux démarrer la suite des travaux avec le MSSS,* 28 juin 2023.
- Lettre au ministre des Finances portant sur les besoins financiers des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux financés en soutien à la mission au PSOC pour l'année 2024-2025, 5 décembre 2023.

## Communiqués

Deux communiqués de presse portant sur les enjeux liés à la réforme en santé et services sociaux et sur la déception de la CTROC concernant le peu d'argent prévu pour les organismes dans le budget gouvernemental 2024 ont été publiés :

- Adoption du projet de loi n° 15 en santé et services sociaux : *Une mauvaise décision pour la santé démocratique québécoise,* 12 décembre 2023.
- Budget 2024 : *Un jour sombre pour les 3 000 organismes communautaires en santé et services sociaux,* 14 mars 2024.

## Bulletin d'information

La CTROC produit et diffuse un bulletin d'information, le *CTROC en Vrac,* destiné aux équipes des TROC et ROC. Cette année, une seule édition a été produite.

# Axe 4

## Vie associative et démocratique

### Mission et fonctionnement

Créée en 1995 et incorporée en 2000 dans la foulée de la régionalisation des services de santé et des services sociaux et de la mise en place des tables régionales et regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC et ROC), la CTROC s'est toujours voulue représentative de la diversité des régions. Depuis ses débuts, elle s'est d'ailleurs constamment développée grâce à la grande implication des représentants et représentantes régionales des TROC et ROC de l'ensemble des 17 régions administratives. L'implication des membres est à la base de son fonctionnement.

La CTROC a dans ses valeurs un partage équitable de l'espace de parole, de la prise de responsabilités et de la répartition des tâches et ressources entre les membres. En 2005, la CTROC met en place son modèle d'organisation coalitif, qui tire sa source des principes de participation démocratique et de souplesse organisationnelle. Son fonctionnement inclut trois assemblées générales par année en personne, de nombreuses assemblées virtuelles en cours d'année pour faciliter la participation de tous et toutes, et l'engagement dans des comités internes et externes de travail.

La CTROC a aussi mis en place un système de partage des coûts de participation aux rencontres pour que chaque région ait le même accès aux activités. Les membres s'impliquent à tout de rôle dans les instances décisionnelles et au sein du conseil d'administration, des comités de travail, des délégations.

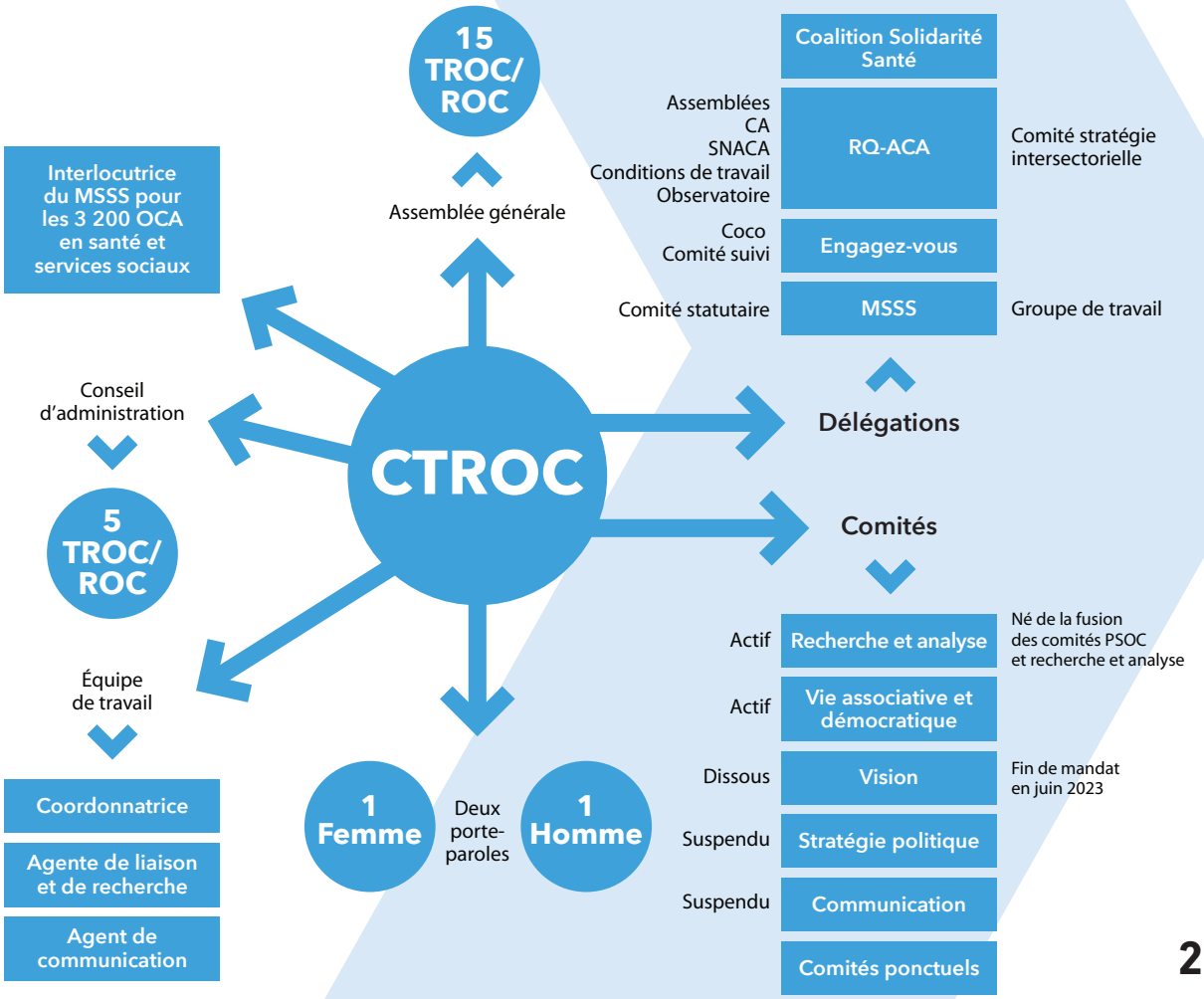

# Finalisation de l'ensemble des travaux sur le fonctionnement de la CTROC

Le comité vie associative et démocratique a été mis sur pied à la suite de l'achèvement de la démarche de vision qui s'est terminée par l'adoption d'une vision pluriannuelle de la CTROC s'étalant de 2023 à 2028. Le comité a pour objectif de terminer la démarche de révision du fonctionnement de la CTROC entamée en 2018 afin de revoir les documents fondateurs tels que les règlements généraux, la politique de membership, etc. Ces travaux avaient été mis de côté en raison de la pandémie de COVID-19, et de la décision des membres par la suite de se doter d'une vision avant de redémarrer le processus d'amélioration du fonctionnement de la CTROC.

### Comité vie associative et démocratique

Marie-Ève Duclos, CROC-AT
Shawn Bourdages, TROC Côte-Nord
Sylvain St-Onge, TROC CQM
Marie-Andrée Painchaud, RIOCM
Daniel Cayley-Daoust, TROCAO
Vincent Lagacé, CTROC

**Nombre de rencontres**

7 rencontres

Pour mener à bien cette démarche, une personne-ressource de Relais-Femmes a été désignée pour accompagner la CTROC dans sa réalisation et sa finalisation.

Les premiers ateliers et échanges ont eu lieu en novembre 2023, portant sur les différents types de pouvoir, les marges de manœuvre décisionnelles et les valeurs de la CTROC. En mars 2024, des discussions ont porté sur l'identification des rôles, pouvoirs et responsabilités de chacune des instances (délégations, conseil d'administration, comités, équipe de travail). La démarche se poursuivra en juin 2024 pour se conclure en novembre 2024. En raison des tensions croissantes liées au climat des rencontres, et qui ont engendré des conflits sous-jacents, la personne-ressource chargée d'accompagner la démarche proposera des outils aux membres de la CTROC afin de conclure cette phase de révision de la vie associative et démocratique de manière satisfaisante pour toutes et tous.

# Rencontres nationales et autres assemblées générales

## Rencontres nationales

Cette année, la CTROC a tenu trois rencontres nationales en personne, à Québec, Drummondville et Terrebonne. Ces assemblées générales ont permis aux membres de clore l'exercice de vision de la CTROC, d'entamer une démarche sur la vie associative, d'analyser et de construire des propositions concernant la réforme majeure prévue du système de santé et de services sociaux, de participer à des travaux ministériels sur l'amélioration du PSOC et de travailler ainsi à la préservation de cet important programme de soutien financier généraliste et régionalisé, qui soutient l'autonomie et l'intégrité des organismes communautaires et leur mission de transformation sociale.

### AGR en personne

**Québec**
12 au 14 juin 2023
AGA - 15 juin 2023

**Drummondville**
21 au 23 novembre 2023

**Terrebonne**
12 au 14 mars 2024

### AGR en visio

11 mai 2023
1er juin 2023
26 septembre 2023
17 octobre 2023
13 décembre 2023
23 janvier 2024
5 février 2024

Chaque rencontre est une occasion privilégiée d'échanger sur les réalités régionales, les bons coups, les défis. Les assemblées sont aussi l'occasion de faire le point sur les travaux en cours au sein des délégations et des comités, et de prioriser et planifier les actions à venir.

# Liste des membres

**Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent**

**Table régionale des organismes communautaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

**Regroupement des organismes communautaires de la région 03**

**Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie**

**Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie**

**Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal**

**Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais**

**Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue**

**Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord**

**Table régionale des organismes communautaires du Nord-du-Québec**

**Regroupement des organismes communautaires autonomes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine - Corporation de développement communautaire**

**Table régionale des Organismes Communautaires Chaudière-Appalaches**

**Corporation de développement communautaire de Laval**

**Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière**

**Regroupement des organismes communautaires des Laurentides**

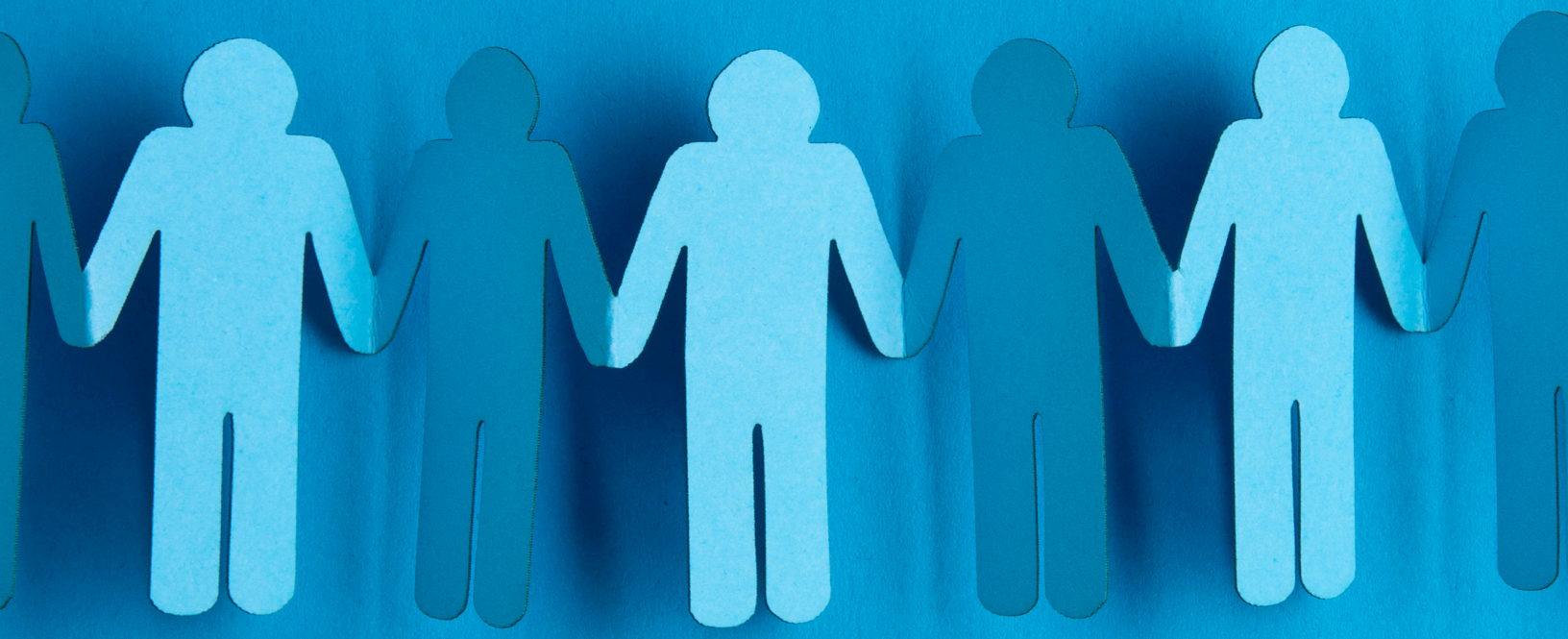

# Conseil d'administration

Composition du conseil d'administration :

## Président
Daniel Cayley-Daoust, TROCAO

## Secrétaire-trésorière
Véronique Allard, ROCGÎM-CDC

## Administrateur.trices
Nancy Bouchard, TROC 02
Murielle Létourneau, TROCCA
Shawn Bourdages, TROC Côte-Nord

Le conseil d'administration est formé de cinq personnes provenant de cinq différentes régions. Elles sont élues par les membres lors de l'assemblée générale annuelle et leur mandat de deux ans est renouvelable. En plus de veiller à la mise en œuvre des décisions collectives, et de voir à la bonne marche de la CTROC en cohérence avec sa mission, le conseil assume aussi les représentations publiques de la CTROC, et il assure le lien entre l'équipe, les comités, les délégations et les membres entre les assemblées.

En juin 2023, deux membres du conseil d'administration ont quitté leurs fonctions, soit Benoit Larocque, président, et Nathalie Ayotte, administratrice. La CTROC est privilégiée d'avoir pu compter sur leur précieuse collaboration, et les en remercie chaleureusement.

Cette année, le conseil d'administration a tenu 12 rencontres régulières. Plusieurs rencontres de travail sur différents thèmes se sont aussi greffées aux rencontres régulières, ces sessions de travail se déroulant lors des rencontres nationales ou en vidéoconférence. Le conseil d'administration a notamment mis à jour et adopté de nouvelles politiques internes, soit la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes, le manuel des conditions de travail et la politique de confidentialité relative aux renseignements personnels.

Par ailleurs, en raison de l'absence pendant de nombreux mois d'une des membres de l'équipe, soit la coordonnatrice, les membres du conseil d'administration ont dû assumer des tâches imprévues telles que la gestion financière et le soutien à la préparation des assemblées générales.

Avec le départ annoncé de la coordonnatrice en début d'année 2024, et effectif à partir de juin, le conseil d'administration planifie de travailler à un plan de restructuration des postes et de la culture de travail au sein de l'équipe de la CTROC. Un comité composé de deux membres du conseil d'administration et de deux membres de l'équipe de travail a été mis sur pied à cet effet.

# Équipe de travail

L'équipe a comme principal mandat d'assurer la cohésion de la CTROC en proposant une vision globale de la conjoncture et des travaux en cours, et en assurant la circulation de l'information et le transfert des connaissances. Concrètement, l'équipe soutient les comités internes et les délégations, elle documente les dossiers, élabore et publie des outils de communication, répond aux diverses demandes des membres, des représentants gouvernementaux et des partenaires, prépare et assure le soutien logistique des assemblées générales, et collabore avec les contractuels. Également, elle assure de plus en plus certaines représentations.

Tout au long de l'année, l'équipe de travail se montre disponible pour répondre à différentes questions d'éclaircissement et de compréhension des membres sur les dossiers menés par la CTROC. L'expertise qu'elle a développée est ainsi mise au profit des membres pour renforcer le mouvement d'action communautaire autonome. En outre, l'équipe assure les liens, au besoin, avec la TROC non-membre. Par ailleurs, conjointement avec le conseil d'administration, du soutien peut être offert aux membres dans leurs représentations politiques quand ils sont aux prises avec des problématiques qui requièrent ce type d'intervention.

Tout comme les membres, l'équipe de travail de la CTROC est répartie dans trois régions administratives différentes. Arriver à piloter l'ensemble des dossiers de la CTROC demande une implication active de chacun.e des membres de l'équipe. Ainsi, l'équipe s'est rencontrée à plus de quarante reprises, soit environ une fois par semaine.

En raison de l'absence prolongée d'une membre de l'équipe, les deux autres membres ont assumé les tâches de coordination et ont pris en charge de nombreux dossiers : les rencontres nationales, les assemblées en visioconférence, les rencontres du conseil d'administration, les représentations au MSSS, l'analyse et la rédaction de divers documents de consultation et autres, les communications et sorties publiques, le soutien aux comités ainsi que des représentations et des collaborations avec d'autres organisations. Le retour progressif de la coordonnatrice puis l'annonce de son départ en juin 2024 prochain, amènera l'équipe de travail à réfléchir, avec le comité mis en place par le conseil d'administration, à sa structure, son fonctionnement ainsi qu'à la culture d'équipe à instaurer à la CTROC en concordance avec son fonctionnement unique.

# Comités

## Réflexion sur les mandats des comités

Le mode de fonctionnement de la CTROC implique une participation importante des membres dans les dossiers en cours. Cette implication se traduit principalement par l'engagement dans des comités ou des délégations. Cependant, face à la multitude des instances de participation, et au constat qu'il était pratiquement impossible de les mener toutes de front, les membres ont convenu cette année de procéder à un réaménagement à partir des axes de la vision 2023-2028.

À l'heure actuelle, les travaux au MSSS et au RQ-ACA constituent les principales implications des membres ainsi que mentionné dans les pages précédentes. Des comités ont été revus, et d'autres ont été fusionnés, mis de côté temporairement ou dissous. En voici la liste :

Le mandat du comité fonctionnement était d'améliorer le fonctionnement coalitif, préciser les responsabilités des instances, mettre à jour les documents constitutifs de la CTROC: politique de membership, règlements généraux, charte des comités, etc. Suite à la réflexion portant sur la reprise des travaux sur l'amélioration du fonctionnement, les membres ont convenu en juin 2023 de transformer ce comité en comité vie associative et démocratique.

### Comité fonctionnement - *fusionné*

Marie-Ève Duclos, CROC-AT
Daniel Cayley-Daoust, TROCAO
Véronique Allard, ROCGÎM-CDC

**Nombre de rencontres**

1 rencontre

Le mandat du comité recherche et analyse était de faire de la recherche et de l'analyse concernant la régionalisation, en lien avec la réforme prévue du réseau de la santé et de services sociaux et les politiques de développement social. Cependant, suite à des réflexions portant sur les besoins de la CTROC en matière de comités et de mandats, les membres ont convenu en juin 2023 de le dissoudre afin de créer un nouveau comité avec un mandat lié aux priorités. Ainsi, aucune rencontre de ce comité n'a eu lieu au cours de l'année.

### Comité recherche et analyse 1 - *dissous*

Valérie Lapierre, ROC 03
Dominique Vigneux Parent, ROC Estrie
Nicolas Heidecker, TROCAO
Maya Fernet, TROCL
Évelyne Langlois, CTROC

Le mandat du comité PSOC était de soutenir les TROC/ROC dans l'application régionale du PSOC ainsi que dans les travaux des délégations au MSSS. Étant donné la réforme en santé et services sociaux, il a été entendu en juin 2023 de fusionner ce comité avec le nouveau comité recherche et analyse.

### Comité PSOC - *fusionné*

Marie-Ève Duclos, CROC-AT
Nathalie Ayotte, TROC Nord-du-Québec
Murielle Létourneau, TROCCA
Annie Houle, CDC Laval
Évelyne Langlois, CTROC

**Nombre de rencontres**

1 rencontre

Le mandat du comité communication était d'améliorer la communication interne entre les membres et l'échange d'information ainsi qu'à accroître la visibilité et la reconnaissance de la CTROC auprès des décideurs, des conseils d'administration et des organismes communautaires autonomes. Des discussions sont à venir sur son retour prochain.

### Comité communication – *mis de côté temporairement*

Émilie Théroux, ROC Estrie
Nadia Bérubé, TROC Côte-Nord
David-Alexandre Desrosiers, CROC-AT
Jessica Gagné, ROCL
Stéphanie Roy, TROCCA
Vincent Lagacé, CTROC

**Nombre de rencontres**

1 rencontre

Le mandat du comité stratégie politique était de réfléchir plus largement sur les stratégies politiques et de mobilisation de la CTROC, entre autres concernant les enjeux entourant le cadre normatif du PSOC et le rôle d'interlocuteur de la CTROC. Des discussions sont à venir sur son retour prochain.

### Comité stratégie politique – *mis de côté temporairement*

Émilie Saint-Pierre, TROC BSL
Karine Verreault, ROC 03
Marie-Ève Duclos, CROC-AT
Shawn Bourdages, TROC Côte-Nord
Maya Fernet, TROCL
Évelyne Langlois, CTROC
Vincent Lagacé, CTROC

**Nombre de rencontres**

1 rencontre

Le mandat du comité vision était de piloter l'exercice de vision de la CTROC, de coordonner l'exercice avec une ressource externe, le Centre de formation populaire. Mais également de s'assurer de l'atteinte des objectifs et du respect des échéanciers et de s'assurer de communiquer l'information aux membres au fur et à mesure du processus, et de présenter les démarches lors des assemblées générales des membres. Suite à l'adoption de la vision 2023-2028, en juin 2023, et à l'accomplissement de son mandat, le comité vision a été dissous.

### Comité vision – fin de mandat juin 2023

Daniel Cayley-Daoust, TROCAO
Nancy Bouchard, TROC 02
Hugo Valiquette, TROCL
Évelyne Langlois, CTROC
Vincent Lagacé, CTROC

**Nombre de rencontres**

5 rencontres

# Axe 5

## Communauté de pratique - Partage - Échange

### Circulation de l'information

Pour ce qui regarde la circulation de l'information auprès des membres, outre la bibliothèque virtuelle, deux groupes privés Facebook permettent aux coordinations et aux agent.es d'échanger rapidement au besoin, et de trouver des pistes de solution pour des problématiques précises. Le besoin d'une formation pour utiliser la bibliothèque virtuelle de la CTROC a été exprimé, mais étant donné le manque de ressources à l'interne en raison de l'absence d'une membre de l'équipe, cette formation n'a pas pu avoir lieu en 2023-2024.

### Partage des documents et analyses des TROC-ROC

Tout au long de l'année, l'équipe de travail reste à l'affût des différentes publications et infolettres des membres et ces informations sont ensuite partagées sur la page Facebook de la CTROC dans un souci de mise en valeur de ce qui se fait dans chacune des régions. Ainsi, différents projets ont été partagés : des mémoires, des capsules vidéos, des épisodes de balado, des analyses conjoncturelles et des vignettes résumant des sujets d'actualité qui intéressent les organismes communautaires autonomes partout en région.

### Tenue de communautés de pratiques

Dans le cadre du plan d'action 2023-2024, l'équipe de travail avait pour objectif d'organiser des rencontres favorisant la mise en commun des expériences et le partage d'expertises au sein de communautés de pratiques avec les membres. Les rencontres nationales étaient envisagées comme un moment propice pour organiser cette activité. Cependant, en raison du temps nécessaire pour finaliser la démarche de vision pluriannuelle, suivie de celle concernant le fonctionnement, il n'a pas été possible de concrétiser la mise en place de communautés de pratiques cette année.

# Conclusion

**Maintenant que les rêveuses et rêveurs sont debout, il est temps d'aller de l'avant !**

D'aller de l'avant et de rêver à de nombreux changements au sein de la CTROC tant au niveau du fonctionnement que de la structure de l'équipe de travail. De réaliser le rêve de se poser sur des assises plus solides pour se consacrer plus entièrement au rêve d'un financement à la mission globale à la hauteur des rêves des organismes communautaires autonomes afin qu'ils puissent, eux aussi, réaliser leur rêve de justice sociale.

Car c'est toutes et tous ensemble, rêveurs et rêveuses actives que l'on est, qui composent la force de cette coalition qu'est la CTROC.

Une CTROC de rêve, qui a pour vision la collaboration et le partage de toutes les expertises et connaissances de ses membres.

Une CTROC qui prend le temps de s'enrichir des discussions, des échanges et des débats, et ce, dans un climat de solidarité et de transparence.

Une CTROC remplie d'espoir pour l'atteinte d'un financement à la mission dont la nécessité a été formellement exprimée par les conseils d'administration des quelque 3 200 organismes d'action communautaire autonome intervenant en santé et services sociaux, soit 800 M$ de plus pour l'année 2023-2024.

Une CTROC dotée d'une vision d'affirmation et de solidarité pour les prochaines années lui permettant de tirer son épingle du jeu avec brio en toutes circonstances dans le meilleur intérêt collectif des organismes communautaires autonomes.

Une CTROC dynamisée par l'implication de ses membres et de leurs membres.

Une CTROC forte de son équipe de travail qui dispose de la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser ses rêves d'un regroupement qui rayonne, et d'une interlocutrice incontournable.

Et enfin, une CTROC inspirée, émerveillée par la richesse collective de l'action communautaire autonome et portée par sa vitalité dans toutes les régions du Québec.

**Le futur appartient à ceux et celles qui croient à la beauté de leurs rêves[1].**
**Osons ensemble le rêve collectif de la société que nous voulons pour toutes et tous !**

[1]Eleanor Roosevelt